

# ETUDE HYDRAULIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE DE LA MARQUE RIVIERE ET DE SES AFFLUENTS

- SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC -

## POURQUOI UNE ETUDE ?

La Marque rivière et ses affluents traversent le territoire de la **Métropole Européenne de Lille (MEL)** et de la **Communauté de communes Pévèle-Carembault (CCPC)** qui sont compétentes en matière de **Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques (GEMAPI)**.

Dans ce cadre, elles interviennent en substitution des **propriétaires riverains en cas de défaillance, d'urgence ou d'intérêt général pour la gestion et l'entretien courant des cours d'eau non domaniaux**<sup>1</sup>.

Elles portent également et conjointement un projet d'aménagement des cours d'eau de la Marque et de ses affluents.

Dans ce cadre, une étude conjointe entre ces deux établissements est menée afin de définir **le fonctionnement, les caractéristiques et les problématiques de la Marque et de ses affluents afin de proposer des solutions techniques adaptées aux usages du territoire**.

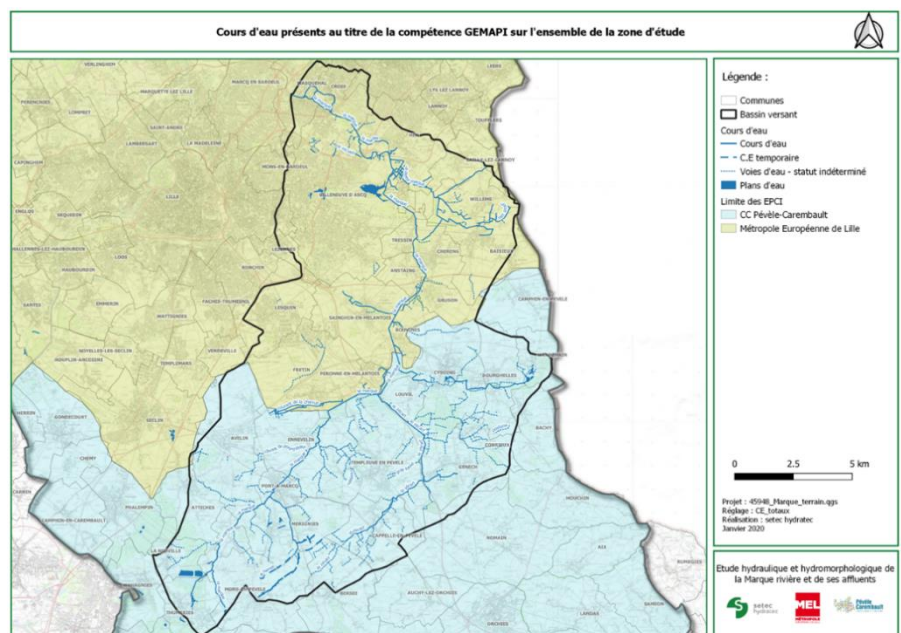
La première étape de l'étude est un diagnostic visant à dresser les caractéristiques et problématiques du territoire. Le présent document dresse une synthèse de ce diagnostic.

## SUR QUEL TERRITOIRE ?

L'étude porte sur l'ensemble du bassin versant<sup>2</sup> de la Marque rivière et de ses affluents, soit environ 200 km de cours d'eau jusqu'au **Port du Dragon à l'entrée de la Marque canalisée**.

Le bassin versant est caractérisé par une **partie amont rurale**, présente sur la CCPC, majoritairement **agricole** alors que la **partie aval**, présente sur la MEL, est marquée par un plus **fort taux d'urbanisation**.

Aussi, le **potentiel naturel du secteur** est important avec de nombreuses **zones humides** de fond de vallée, constituant un véritable corridor écologique et reconnues pour leur

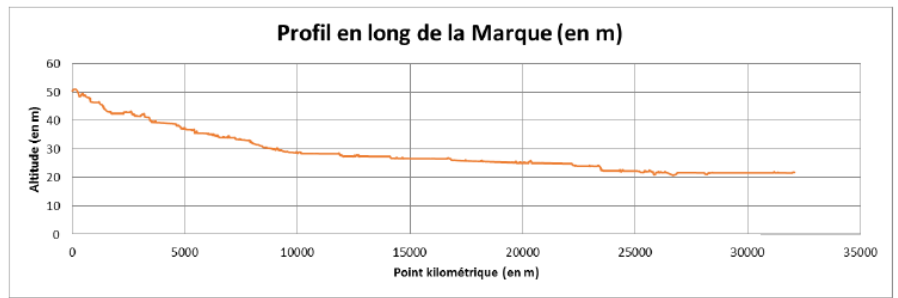


<sup>1</sup> Cours d'eau non domaniaux = cours d'eau dont l'entretien et la gestion incombent aux propriétaires riverains de part et d'autres des berges. Ceci exclu donc la Marque canalisée, qui est domaniale.

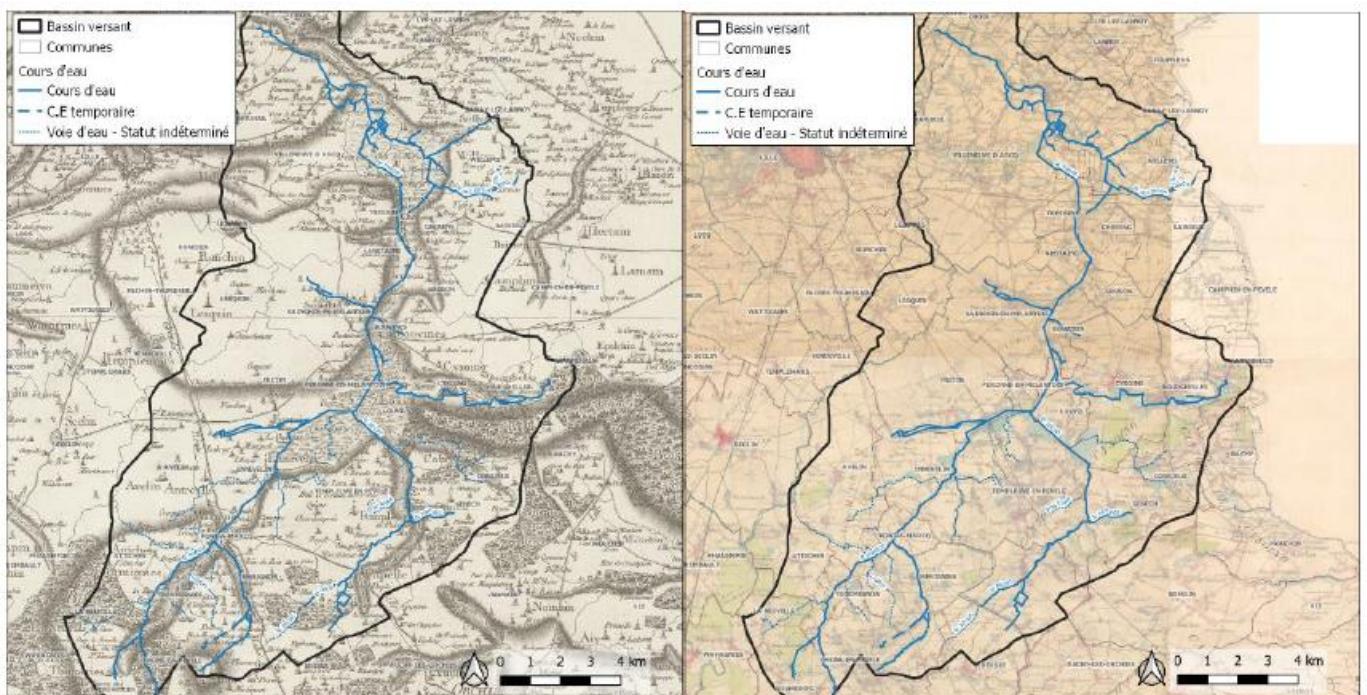
<sup>2</sup> Bassin versant = Espace géographique cohérent alimentant un cours d'eau et ses affluents

biodiversité (une part importante est inventorié en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et est géré par le département et la MEL au titre de leurs politiques « espaces naturels »)

Le **relief** de ce territoire est **peu marqué**. En parallèle, la **composition du sol** favorise plutôt le **ruissellement** que l'infiltration des eaux pluviales.



## IL RESSEMBLE A QUOI CE COURS D'EAU ?



Le bassin versant de la Marque naturelle, à l'origine (Carte de Cassini)

Le bassin versant de la Marque d'aujourd'hui

La Marque et ses affluents, tels que présents aujourd'hui sur le territoire, possèdent **les stigmates du passe**. En effet, les **rectifications, curages et élargissements** ont **modifié l'état naturel du cours d'eau**. Ces modifications impactent le **fonctionnement hydrologique, hydromorphologie** (état et localisation du lit du cours d'eau, état et composition des berges) et **sédimentaire** (accumulation de sédiments principalement en aval) des rivières.

Concrètement, ceci se traduit par une **dégradation des berges**, sur lesquelles la **ripisylve<sup>3</sup> est absente** pour 53% du linéaire, principalement les affluents de la Marque, et en **mauvais état** pour 18% lorsqu'elle est présente. Par conséquent, la faune et la flore locales ne peuvent pleinement s'y exprimer en s'y installant et le risque inondation est accru.

En parallèle, la Marque rivière et ses affluents contiennent une **population piscicole** représentée par la Loche d'Etang et le Brochet. Le maintien de ces



Photo d'une loche d'Etang capturée sur le Canal de la Deûle à Wambrechies (Sectec Hydratec)

<sup>3</sup> Ripisylve = formations végétales boisées se développant naturellement au bord des cours d'eau

espèces nécessite des **habitats spécifiques** (frayères<sup>4</sup> à brochet en zones humides ou vasières pour la Loche d'Étang) ainsi qu'une **continuité écologique** et une bonne **qualité de l'eau des rivières**.

## QUELS SONT SES ENJEUX ?

Pour toutes ces raisons, la **qualité actuelle de la Marque est altérée**. Par conséquent, les enjeux de reconquête sur ces rivières reposent :

- Sur une meilleure maîtrise des inondations et des situations de sécheresse, pour lutter contre les effets des changements climatiques
- Sur un confortement des habitats naturels pour y permettre l'implantation d'une faune et d'une flore typiques des milieux aquatiques
- Sur une poursuite du développement du cadre de vie local, pour mettre en valeur ces rivières au sein du paysage métropolitain et y développer les usages d'agrément.

## QUELS SONT LES REPONSES ACTUELLEMENT APPORTEES A CES ENJEUX ?

Au regard de ce contexte, la MEL et la CCPC ne sont pas restées inactives.

En effet, la **CCPC** assure un **entretien régulier** de la Marque et de ses affluents depuis le début des années 2000. La CCPC a également constitué un **programme d'aménagements de lutte contre les inondations** dont plusieurs ouvrages de type **Zones d'Expansion des Crues** (ZEC) ont déjà été réalisés.

Sur le secteur de la MEL, la prise de compétence GEMAPI en 2018 a entraîné la mise en œuvre d'opérations d'entretien régulière des cours d'eau. Ces opérations viennent désormais compléter le développement d'espaces naturels et le projet « Val de Marque » visant à développer un réseau de promenade s'inscrivant au sein d'un environnement naturel.

En parallèle, la mise en place d'un **Plan de Prévention des Risques d'Inondation**, approuvé depuis 2015, permet de réglementer les constructions en zone inondable.

## QUE VA APPORTER CETTE ETUDE ET COMMENT JE PEUX DONNER MON AVIS ?

Ce diagnostic a permis d'améliorer la compréhension du fonctionnement du cours d'eau sur la base des études précédentes, de leur actualisation et des mesures de terrain.

Ces éléments alimentent une modélisation de la Marque et de ses affluents, afin de localiser les zones inondables et les enjeux à protéger. Ces données permettront à terme de **formuler un programme d'aménagement et de gestion intégrant une réflexion amont/aval commune à la MEL et la CCPC**.

**Toutefois, pour formuler le programme d'aménagement et de gestion, il est nécessaire de mieux comprendre les usages et les souhaits des usagers et habitants du territoire.**

*Pour cela, vous pouvez participer à la plateforme dématérialisée pour donner votre avis :*

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationlamarqueriviere>

---

<sup>4</sup> Frayères à brochets = sont des espaces situés en zone latérale des cours d'eau où se reproduisent les espèces piscicoles

